

**Titre reconnu
par l'Etat de
Niveau 4 (niveau
Baccalauréat)**

Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité en apprentissage



Code RNCP 38227

Organisme certificateur :
Ministère de l'éducation nationale
et de la jeunesse

**Date d'enregistrement de la
certification :** 01/09/2022

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Secteurs d'activités :

Entreprises de gardiennage, de surveillance, grande distribution, collectivités territoriales
La réussite à l'examen du brevet professionnel "Agent technique de prévention et de sécurité" permet la demande de carte professionnelle "Surveillance Gardiennage" auprès du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

Type d'emplois accessibles :

Agent de sécurité, agent de prévention et de sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du Brevet Professionnel "Agent technique de prévention et de sécurité (ATPS)" est certifié à la fois sur les compétences liées à la prévention des risques et à l'intervention en cas de sinistre.

Activités visées :

En prévention des risques, le titulaire du Brevet Professionnel "Agent technique de prévention et de sécurité (ATPS)" répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir. Il identifie les matériels mis à sa disposition et apprécie leur adéquation avec le risque correspondant. Il sait traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance (sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance)

En intervention en cas de sinistre, il choisit les moyens matériels et humains selon la nature du sinistre et leur degré d'efficacité. Il sait discerner les limites de l'action à mener et s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance (privés, publics)

Enfin, il peut être amené à encadrer une équipe et lui donner des ordres dans le respect des réglementations en vigueur. Il est également capable d'assurer les tâches administratives correspondantes.

PREREQUIS

- Niveau d'entrée : CAP Agent de Sécurité ou Titre 3 Agent de Sécurité
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

↳ LIEU

Groupe scolaire La Chartreuse-Paradis
9 rue du Pont de la Chartreuse
43700 BRIVES CHARENSAC
Tél : 04 71 09 83 09
Fax : 04 71 09 81 98

↳ **DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION :**
Septembre 2025

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION DE 840 HEURES SUR 24 MOIS

La durée de formation s'établit en 2 ans en fonction des acquis de l'apprenti. La durée moyenne de la formation en centre par année est de 840 heures. La durée de la formation peut être ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Matières Générales

Expression française et ouverture sur le monde	50h
Mathématiques	50h
Anglais	40h
Sciences	40h
Contrôles et Cours de Formation	compris dans le volume horaire

Matières professionnelles

Incendie	100h
Secours à la personne	20h
Prévention des actes de malveillance	120h

MODALITES PEDAGOGIQUES

L'apprenti est en immersion en mixité dans une classe ou dans un groupe autonome de la structure de formation partenaire du CFAéna. L'alternance de périodes de formation dans la structure et de périodes de formation en entreprise est défini dans le calendrier en début de formation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Dans les structures partenaires du CFAéna : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance... En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est encadré et accompagné par un maître d'apprentissage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé. Salles de cours équipées. Ordinateurs. Centre de ressources. Espace Numérique de Travail

MODALITES D'EVALUATION

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan à l'inscription à la certification visée

Les évaluations sont conformes au référentiel de certification du diplôme. Délivrance du diplôme ou de bloc de compétences pour les unités certificatives obtenues.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne : 1 semaine de cours par quinzaine
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur

TARIFS

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti
La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétence (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

DELAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2026. Le contrat d'apprentissage peut débiter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après. Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

↳ **COMPETENCES ATTESTEES**

Blocs de compétences : Il n'est pas possible de valider qu'un bloc de compétences

Prise en charge d'un site

- Inventorier tous les risques potentiels d'un site donné, les analyser
- Repérer l'emplacement et la nature des matériels mis à disposition
- Vérifier leur adéquation avec les risques analysés
- S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs d'alarme et de leur liaison correcte avec les différents points stratégiques de l'installation
- Proposer le choix d'un matériel et de son implantation sur le plan
- Etablir un devis du projet
- Proposer des améliorations conformes à la réglementation en vigueur

Intervention sur le feu

- Choisir en fonction des équipements, des substances et des matériaux enflammés les moyens matériels adaptés
- Faire appel à des services d'assistance en fonction de l'importance du sinistre
- Rendre compte oralement
- Repérer au cours d'une ronde en équipe un début d'incendie et réagir en rapidité et efficacité à l'aide des matériels appropriés

Intervention sur installation en télésécurité

- Repérer immédiatement, à partir d'un des écrans de la centrale de télésurveillance le lieu où vient de se produire un incident ou une intrusion
- Déployer immédiatement ses équipiers aux points sensibles du réseau surveillé
- Prendre immédiatement toutes les initiatives susceptibles de mettre en sécurité maximale les installations sensibles (verrouillage à distance des issues de sécurité, mise en place d'un dispositif de secours suite à la mise en pae d'une partie du réseau de surveillance à la suite d'un acte de vandalisme, etc....)
- Décoder très rapidement les informations reçues par le réseau des caméras de surveillance
- Affecter en fonction de leurs compétences les ressources humaines disponibles
- Donner des consignes claires et précises dans le respect de la légalité à ses équipiers
- Rendre compte oralement et par écrit

Secours et assistance aux personnes

- Porter secours et assistance à une personne blessée au cours de l'intervention
- Demander immédiatement du secours ou l'intervention des forces de police par déclenchement d'alarme ou téléphone mobile
- Maîtriser les connaissances du PSC1 (anciennement BNS) en attendant les 1er secours

↳ **COORDONNEES DE L'UFA**

Lycée La Chartreuse
2 rue du Pont de La Chartreuse
43700 BRIVE-CHARENSAC
04 71 09 83 09
contact@pole-lachartreuse.fr
www.pole-lachartreuse.fr



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet par le référent Handicap au sein du Pôle La Chartreuse. Aménagement de parcours spécifique pour les personnes en situation de handicap.



Cette formation en apprentissage est ouverte à tous, avec une attention particulière pour garantir l'accessibilité et le soutien adapté aux personnes ayant des besoins spécifiques

→ EVALUATIONS CERTIFICATIVES / MODALITES D'EXAMEN *

Discipline	Durée	Coefficient	Oral/Ecrit/pratique	Tarif
Prise en charge d'un site	3 heures 15 mn	4	Ecrit et oral	0 €
Intervention sur un feu	30 mn	2	Pratique	0 €
Intervention sur une installation en télésécurité	3 heures 30 mn	2	Ecrit, pratique et oral	0 €
Secours et assistance aux personnes	30 mn	2	Pratique et oral	0 €
Mathématiques	3 heures	2	Ecrit	0 €
Sciences	-	2	CCF Ecrit	0 €
Expression française et ouverture sur le monde	3 heures	3	Ecrit	0 €
Langue vivante étrangère (facultatif)	30 mn	-	Oral	0 €

→ **TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN EN 2025** : 100%

(source : <https://www.pole-lachartreuse.fr/indicateurs-de-resultat-1850/2>)

→ **REMUNERATION BRUTE MENSUELLE DES APPRENTIS**

(source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>)

→ **PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS**

Poursuite d'études possibles en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Management Opérationnel Sécurité (MOS)

→ **POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE :**

CFA ENA : gjp-fcjp-auvergne.ac-clemont.fr